REPUBLIQUE FRANÇAISE

L'Ambassadeur de France en Pologne certifie que

Monsieur Jędrzej Piotr LESZCZYŃSKI

a suivi les enseignements dispensés dans la section bilingue francophone

du I Liceum Ogólnokształcące im. Karola Marcinkowskiego de Poznań

a réussi les épreuves du diplôme de fin d'études secondaires suivant : świadectwo dojrzałości

Session de mai 2015

et au vu de ses connaissances en langue française, peut être admis dans un établissement d'enseignement supérieur français sans test de vérification des connaissances linguistiques.

Fait à Varsovie, le 30 juin 2015

Pour l'Ambassadeur et par ordre

Stanislas PIERRET

Conseiller de coopération et d'action culturelle

Le diplôme « Świadectwo dojrzałości » sanctionne

- Un examen de langue française qui évalue les compétences linguistiques suivantes :
 - compréhension orale
 - compréhension écrite
 - expression écrite
 - expression orale
 - maîtrise des structures de la langue.
- Un examen en français d'au moins une discipline non linguistique choisie(s) parmi les disciplines suivantes : histoire générale, géographie générale, biologie, mathématiques, physique avec astronomie, chimie.

Chaque matière présentée à l'examen de Maturité est notée sur 100.